|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **République du Tchad**  C:\Users\MATHIEU\Desktop\PND2017\pnud\Appel d'offres\Services\drapeatchad.jpg | **P A D L F I T**  **Programme d’Appui au Développement Local**  **et à la Finance Inclusive au Tchad** | C:\Users\MATHIEU\Desktop\PND2017\pnud\Appel d'offres\Services\Logo-PNUD.jpg  ***Au service***  ***des peuples***  ***et des nations*** |
| **Ministère de l’Economie**  **et de la Planification du Développement** |  |

**PROGRAMME D’APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA FINANCE INCLUSIVE AU TCHAD (PADLFIT)**

**PLAN DE TRAVAIL 2019**

**PAYS : TCHAD**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :** | **Programme d’Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad** |
| Priorités nationales (Vision 2030, Plan National de Développement 2017 - 2021) : | **Axe II** : Le renforcement de la bonne gouvernance et l’Etat de droit ;  **Axe III** : Le développement d’une économie robuste et compétitive. |
| Effet(s) de l’UNDAF 2017-2021 : | **Effet 6**: D’ici à fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l’Etat de droit, la cohésion sociale et l’utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés ;  **Effet 7**: D’ici à fin 2021, l’Etat met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la création d'emplois et d'opportunités notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés. |
| Plan Stratégique du PNUD 2018-2021 | **Progrès tangible 1 attendu**: L’élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et le maintien des populations hors de la pauvreté ;  **Progrès tangible 2 attendu**: L’accélération des transformations structurelles propices au développement durable, en particulier grâce à la mise en œuvre de solutions innovantes ayant des effets multiplicateurs positifs sur la réalisation de l’ensemble des objectifs de développement durable. |
| Résultats(s) attendu(s) du CPD 2017-2021 : | **Produit 1.2**: Des chaînes de valeurs durables sont développées et créent des emplois ;  **Produit 1.3**: Les institutions nationales et décentralisées sont capables de créer de meilleures conditions de vie et des emplois ;  **Produit 2.1**: Les institutions démocratiques au niveau central et local sont capables de mettre en œuvre les fonctions clés pour améliorer la redevabilité, la participation et la représentativité ;  **Produit 4.3** : Les capacités des administrations publiques aux niveaux national et décentralisé permettent de fournir des services améliorés de base et de répondre aux priorités des communautés. |
| Agences gouvernementales de coordination : | Ministère de l’Economie et de la Planification du Développement |
| Partenaire national de réalisation (si applicable) : | Non applicable |
| Partie Responsable : | PNUD |

**Période couverte par le PTA :**

**Janvier – décembre 2019**

**Titre de l’intervention**: Programme d’Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT)

**Code budgétaire** : 00101015 (00097175)

**Durée**: une année

**Modalités de mise en œuvre :** DIM

Résumé explicatif (incluant une analyse de la situation)

Ce plan de travail Annuel (PTA) s’inscrit dans la nouvelle dynamique du gouvernement et du PNUD au Tchad qui se proposent, dans leur approche programmatique, de mettre en œuvre des programmes/projets susceptibles de contribuer significativement à l’atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en améliorant de manière concrète les conditions de vie des populations, particulièrement des femmes et des jeunes. C’est le deuxième PTA de la mise en œuvre du Programme d’Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT) qui est un programme multisectoriel intégrant le développement local, la finance inclusive, la localisation des ODD, la résilience et la création d’emplois pour les jeunes et les femmes.

Ce PTA est aligné sur les ODD, la Vision 2030, les axes II et III du Plan National de Développement (2017-2021) du Tchad, les effets 6 et 7 de UNDAF, les Progrès tangibles attendus du Plan stratégique du PNUD et les produits 1.2, 1.3, 2.1, 4.3 du Country Programme Document du PNUD au Tchad. Les actions planifiées ont pour objectifs de : (i) Appuyer la promotion du développement local durable à travers l’amélioration de l’accès aux énergies propres et aux services socio-économiques de base aux Collectivités locales, Entreprises et Populations ; (ii) Développer les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les microentreprises créatrices de valeurs et d’emplois ; (iii) Promouvoir l’inclusion financière et la protection sociale des populations.

Le programme a une envergure nationale avec la couverture progressive des 23 provinces. Les activités prévues dans le PTA 2019 seront prioritairement mises en œuvre dans la Tandjilé retenue comme la province pilote du PADLFIT par les plus hautes autorités.

Au niveau national, la mise en place du comité d’investissement permettra de rendre fonctionnel le fonds de refinancement et de garantie, le fonds d’innovation financière, le fonds de développement local, et le fonds alternatif pour le soutien à l’entrepreneuriat et au commerce.

**Budget estimatif sur une base de 12 mois :**

**18 500 000 $US**

**(Gouvernement – PNUD** **– BADEA)**

**Section narrative du Plan de Travail**

***I) Articulation avec (i) Plan National de Développement 2017-2021 et (ii) le Plan Stratégique du PNUD 2018-2021***

La mise en œuvre des activités du PTA répond aux priorités nationales en lien avec celles déclinées dans le Plan National de Développement 2017-2021, notamment les axes stratégiques 2 (le renforcement de la bonne gouvernance et de l’État de droit) et 3 (le développement d’une économie robuste et compétitive). Le PTA est en cohérence avec les progrès tangibles attendus du plan stratégique du PNUD de la période 2018-2021, spécialement (i) l’élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et le maintien des populations hors de la pauvreté; (ii) l’accélération des transformations structurelles propices au développement durable, en particulier grâce à la mise en œuvre de solutions innovantes ayant des effets multiplicateurs positifs sur la réalisation de l’ensemble des objectifs de développement durable.

En effet, le renforcement du cadre institutionnel et des capacités des parties prenantes du développement local, de la finance inclusive, de la résilience et la création d’emplois vise à appuyer l'État dans ses efforts d’amélioration de la gouvernance et des conditions socio-économiques des populations particulièrement des jeunes et des femmes dont certains sont exposés au chômage et au sous-emploi. Ces différentes activités soutenues par le suivi des indicateurs des ODD et des sessions de formation/sensibilisation des populations sur de nombreuses thématiques contribueront à l’atteinte des objectifs du Plan National de Développement et aux progrès tangibles attendus du plan stratégique 2018-2021 du PNUD.

***II) Zones d’intervention et groupes cibles du PTA***

Le programme a une envergure nationale avec la couverture progressive des 23 provinces. Compte tenu du niveau décaissement des ressources promises, le PTA 2019 prévoit la mise en œuvre des activités prioritairement dans la Tandjilé qui a été choisie par les plus hautes autorités comme province pilote.

Des appels à propositions seront lancés pour sélectionner des initiatives pertinentes des Collectivités Autonomes, des entreprises, des associations et groupements, des prestataires de services financiers qui auront des résultats, des effets et un impact positif sur l’amélioration des conditions de vie des couches défavorisées. Les bénéficiaires finaux du Programme sont les populations à la base, les ménages pauvres et vulnérables et les Micros et Petites Entreprises des zones d’intervention. Parmi ces bénéficiaires, un accent particulier sera mis sur les femmes et les jeunes économiquement actifs qui seront appuyés dans la diversification de leurs sources de revenus avec le développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques, des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des petits métiers et de l’artisanat. Une attention particulière sera également accordée aux groupes vulnérables tels que les personnes vivant avec des handicaps, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les réfugiés et les déplacés/retournés en soutenant leurs initiatives économiques pour leur insertion sociale.

Ainsi, dans une perspective holistique, ce projet s’adresse à la fois aux institutions, au secteur privé, à la société civile, aux communautés, aux familles et aux individus. Les groupes cibles du projet sont les suivants :

* Les départements ministériels en charge de la décentralisation et du développement local, de la finance inclusive, de la résilience, de la création des emplois, des jeunes et des femmes, de l’habitat et de l’urbanisme, de l’environnement, de l’agriculture, de l’élevage et des pêches, du secteur privé;
* Les autorités locales (déconcentrées et décentralisées);
* Le secteur privé et la société civile aux niveaux national et local;
* Les producteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques;
* Les établissements de Microfinance, les banques, les compagnies d’assurance et les opérateurs de téléphonie mobile;
* Les leaders communautaires et religieux;
* Les leaders des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

***III) Les progrès accomplis de l’exécution du PTA 2018***

L’année 2018 a été consacrée prioritairement à la mobilisation des ressources et à la réalisation des études et activités préalables au démarrage du Programme. Les principaux résultats atteints sont :

* Au niveau de la mobilisation des ressources : (i) la signature des accords de financement avec la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA); (ii) les annonces de financement des Émirats Arabes Unis, du Fonds saoudien, la Banque de Développement des États de l’Afrique Centrale (BDEAC), la Banque Islamique de Développement (BID) et la Société Financière Internationale (SFI); (iii) l’organisation de l’atelier de présentation et de plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PADLFIT; (iv) le recrutement d’un Conseiller Technique en appui au Ministère de l’économie et de la Planification du Développement et d’un Cabinet de communication & lobbying pour la mobilisation des ressources.
* Au niveau de la réalisation des études et activités préalables au démarrage au Programme : (i) étude de faisabilité du fonds de Développement local (FDL), du Fonds Alternatif pour le Soutien à l’Entrepreneuriat et au Commerce (FASEC), du Fonds d’Innovation Financière (FIF) et du Fonds de Refinancement et de Garantie (FRG) ; (ii) étude des mécanismes, des coûts et du modèle économique des Centres Multifonctionnels de Services Financiers (CMSF) ; (iii) étude sur la Stratégie Genre et Droits Humains du PADLFIT ; (iv) étude de la situation de référence du PADLFIT, (v) étude de définition des modèles d’infrastructures et d’équipements en vue de la promotion de l’économie locale et du développement du secteur privé, (vi) étude de faisabilité détaillée du PADLFIT envue de la promotion de l’économie locale et du développement du secteur privé dans la province de la Tandjilé; (vii) formation des formateurs en Education Financière et Entrepreneuriale dans les provinces du Logone Oriental, Moyen Chari, Hadjer Lamis, Lac et Sila; (viii) mission d’information et de sensibilisation des autorités locales et des populations de la province de la Tandjilé dans le cadre du démarrage des activités du PADLFIT ; (ix) mission d’identification et de vérification des sites d’implantation des paquets de services socioéconomiques et culturels dans la province de la Tandjilé **;** (x)finalisation du processus de recrutement des établissements de microfinance en vue de l’accompagnement du PADLFIT dans l’offre des services financiers aux populations ;(xi)appui à la Division de Supervision et du Contrôle des EMF pour l’organisation des missions de contrôles et de supervision des EMF ;(xii)appui à la commune du 4ème arrondissement de N’Djamena pour l’élaboration de son Plan de Développement Communal (PDC) ;(xiii)appui au renforcement des capacités de la Direction Générale de la Décentralisation et de l’Association Nationale des Communes du Tchad à travers le financement de la formation de deux responsables sur l’approche de développement local axée sur le budget participatif à Abidjan en Côte d’Ivoire;(xiv)organisation de six sessions du Comité National de Suivi Technique du PADLFIT pour l’examen et la validation des rapports d’études ; (xv) le recrutement progressif de l’équipe du projet et (xvi) organisation d’une visite d’échange d’expériences d’une équipe des institutions nationales et du PNUD avec les responsables du Plan d’Urgence de Développement Communautaire (PUDC) au Togo .

La mise en œuvre du PTA 2018 a été affectée par les difficultés de mobilisation des ressources pour la réalisation des études de faisabilité qui a retardé la finalisation des accords avec les partenaires. Cependant, l’engagement et le dynamisme du Gouvernement et des responsables du PNUD ont permis de mettre en œuvre des actions pertinentes et efficaces qui ont contribué à la conclusion d’un accord de financement avec la BADEA.

***IV) Démarche de validation du PTA***

Le PTA a été élaboré en trois grandes étapes : (i) exploitation des documents stratégiques (Vision 2030, Plan National de Développement 2017-2021, UNDAF 2017-2021, Plan stratégique du PNUD 2018-2021, CPD 2017-2021, stratégies sectorielles des domaines couverts par le PTA), les rapports d’activités du Programme, les rapports des études préalables au démarrage du programme réalisées au cours de 2018 et d’autres rapports d’études disponibles sur les thématiques couvertes et sur les provinces sélectionnées, (ii) l’organisation des rencontres d'échanges impliquant les différentes parties prenantes (bureau PNUD, agences des nations unies, bénéficiaires, partie nationale et les partenaires) et (iii) élaboration du PTA en équipe sur la base du format du PNUD.

Le PTA 2019 a été validé par le comité de pilotage le 24 avril 2019.

***V) Objectifs poursuivis/ Principaux résultats attendus dans le PTA***

L’objectif principal du plan de travail 2019 est d’assurer effectivement la mise en œuvre des paquets de services socioéconomiques et culturels, la gestion du programme et le suivi-évaluation des activités. De manière spécifique, les objectifs poursuivis sont :

1. Appuyer la promotion du développement local durable à travers l’amélioration de l’accès aux énergies propres et aux services socio-économiques de base aux collectivités locales, entreprises et populations ;
2. Développer les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les microentreprises créatrices de valeurs et d’emplois ;
3. Promouvoir l’inclusion financière et la protection sociale des populations.

***VI) Stratégies de mise en œuvre***

Les besoins en appui au processus d’intégration du développement local, de la finance inclusive, du suivi des ODD, de la résilience et de la création des emplois pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables en vue de l’amélioration des conditions de vie des populations sont immenses et divers alors que les ressources sont limitées.

En se basant sur les expériences passées dans la conduite des activités, l'approche programme sera utilisée en lien avec les priorités nationales. Aussi, l’appropriation de la partie nationale qui est le fondement du programme se fera de manière systémique à travers la recherche de synergie avec tous les acteurs intervenant dans les domaines couverts et les bénéficiaires.

Ainsi, le programme se propose d’adopter une approche multi - sectorielle qui lie un appui technique et stratégique en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la maitrise des enjeux de la décentralisation comme préalable au développement local et à l’inclusion financière et sociale des populations.

De manière inclusive, certaines activités seront menées directement par les partenaires nationaux afin de renforcer leur capacité et leur savoir-faire tout en facilitant leur appropriation des résultats des interventions en vue d’assurer la durabilité des actions.

Enfin, les thèmes transversaux tels que la promotion et la protection des droits humains, l’équité du genre, la citoyenneté, l’autonomisation des femmes et des jeunes, les changements climatiques, la gestion des risques et des catastrophes dans les cycles de programmation seront pris en compte afin d'assurer l'atteinte des ODD.

***VII) Activités***

Le PTA vise l’opérationnalisation du Programme d’Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT) couvrant les domaines de la décentralisation et du développement local, de la finance inclusive, du suivi des ODD, de la résilience, de la création d’emplois pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables dans le but d’améliorer de manière substantielle les conditions de vie des populations. De ce fait, les activités programmées au titre de l'année 2019 vont couvrir ces différentes thématiques et sont en relation avec les produits et les résultats attendus du programme.

***VIII) Les cibles attendues pour le PTA 2019***

Les cibles visées dans le PTA 2019 sont définies en fonction des besoins comme suit :

* **3 stations hydrauliques et 7 postes d’eau** (forages, châteaux d’eau, abreuvoirs) ;
* **400 hectares de terres aménagées** / irriguées (y compris les fermes intégrées et un centre provincial de métiers) ;
* **8 marchés ruraux** comprenant des magasins de stockage, des chambres froides et des parcs de stationnement ;
* **8 kits d’équipements structurants** (installations de transformation dans les marchés) ;
* **6 centres culturels** comportant des salles multimédia, des salles de conférences, de terrains de sports, d’espace théâtrale ;
* **8 kits de services énergétiques propres de haute capacité** permettant d’améliorer l’accès à l’eau, à l’éducation, aux soins de santé et à l’assainissement ;
* **12 guichets** et/ou centres multifonctionnels de services financiers ;
* **2 400 ménages** sont financés pour le développement des activités génératrices de revenus.

***IX) Présentation des mécanismes de suivi évaluation***

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs visés et la prise en compte des préoccupations de toutes les parties prenantes conformément au document de projet du PADLFIT, le PTA 2019 sera soumis au comité de pilotage pour approbation.

Par ailleurs, il sera organisé, de manière conjointe, des missions de suivi et d'évaluation des actions menées sur le terrain par le Comité National de Suivi Technique ainsi que des bénéficiaires du projet. De même, des rapports trimestriels seront produits pour évaluer le processus d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail. La synthèse de ces rapports en un rapport annuel d'activités sera soumise au comité de pilotage pour validation.

A l’instar du Comité National de Suivi Technique du PADLFIT, des comités techniques de suivi au niveau provincial, départemental et local seront mis en place pour appuyer le suivi de la mise en œuvre des activités du programme. Le comité de pilotage se chargera de donner des orientations stratégiques sur la mise en œuvre du PTA.

Un plan de suivi des activités de terrain sera élaboré sur une base trimestrielle afin d’évaluer l’état d’avancement du programme et proposer des mesures correctives en cas de problèmes.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expected Outputs | Activités | Calendrier | | | | Partenaire d’exécution | Budget | | |
| T1 | T2 | T3 | T4 | Sources | Descriptif | Montant en USD |
| **Composante 1 : Promotion du développement local à travers l’amélioration de l’accès aux énergies propres et aux services socio-économiques de base en faveur des Collectivités locales, des Entreprises et des Populations** | | | | | | | | | |
| **Output 1.1 : Les Collectivités locales, les entreprises et les ménages disposent de services énergétiques propres favorisant leur accès aux services socioéconomiques de base (eau, santé, éducation et assainissement)**  *Indicateurs :*  *- Nombre de kits énergétiques propres mis en place ;*  *- Nombre de Collectivités locales, d’entreprises et de ménages ayant aux énergies propres ;*  *- Nombre d’entreprises ayant amélioré leur performance grâce à l’accès aux énergies propres*  *Baseline :*  *- 0 kit de services énergétiques propres fonctionnels dans les provinces cibles ;*  *Cibles :*  *- 8 kits de services énergétiques propres fonctionnels.* | 1.1.2 Mettre en place 8 kits de services énergétiques propres ;  1.1.3 Appuyer la gestion et la maintenance des kits énergétiques propres. | X  X | X  X | X  X | X  X | PNUD,  Ministère en charge du développement local, de l’eau, de l’agriculture et de l’énergie, MEPD, CTD, ONG, entreprises et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | - Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Coût des aménagements (entreprises et matériaux)  - Subventions, équipements et matériels sur base de contrat de performance. | - 8 kits :  **2 400 000**  Maintenance :  **20 000** |
| **Output 1.2 : Des infrastructures et équipements structurants (Plateformes Multifonctionnelles et autres) sont fonctionnels avec des modules techniques adaptés et opérationnels**  ***Indicateurs :***  ***-*** *Nombre de PTFM opérationnelles ;*  *- Nombre de marchés ruraux ;*  *- Nombre de stations hydrauliques ;*  *- Nombre de centres culturels ;*  ***-*** *Nombre de ménages bénéficiaires des infrastructures et équipements*  ***Baseline :***  *- 0 kit d’infrastructures et d’équipements structurants fonctionnels dans les provinces cibles ;*  *- Aucun ménage cible ne bénéficie des infrastructures et équipements structurants*  ***Cibles :***  *- 7 kits d’infrastructures et d’équipements structurants fonctionnels ;*  *- 7 marchés ruraux ;*  *- 7 stations hydrauliques ;*  *- 5 centres culturels ;*  *- Au moins 2 400 ménages ciblés bénéficient des infrastructures et équipements ;*  *- Superficies aménagées, réhabilitées ou irriguées ;* | 1.2.2 Mettre en place 8 kit d’équipements structurants (installations de transformations dans les marchés)  1.2.3 Appuyer la gestion et la maintenance des kits d’équipements structurants  1.2.4 Construire 8 marchés ruraux  1.2.5 Construire 6 centres culturels  1.2.6 Construire stations hydrauliques et 7 postes d’eau  1.2.7 Aménager, réhabiliter ou irriguer 400 ha de terres agricoles (y compris les fermes intégrés et le centre de métiers) |  |  |  |  | PNUD,  Ministères en charge du développement local et de l’eau, MEPD, CTD, ONG, entreprises, et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | - Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Coût de construction et de fourniture des équipements (entreprises, matériaux et équipements)  - Subventions, Équipements et Matériels sur base de contrat de performance | - 8 kits d’équipements au total : **pris en compte dans la construction des marchés**  - Maintenance des kits : **20 000**  - Construction de 8 marchés ruraux : **2 742 856**  - Maintenance : **5000**  - Construction de 5 centres culturels : **1 500 000**  - Construction de 3 stations hydrauliques et 7 postes d’eau :  **838 000**  - Aménagement et irrigation de 400 hectares :  **4 862 000** |
| **Output 1.3 : Les acteurs institutionnels, techniques et opérationnels du développement local sont plus performants et efficients dans leurs missions**  ***Indicateurs :***  ***-*** *Pourcentage d’acteurs du développement local appuyés ;*  ***-*** *Pourcentage de Femmes et des Jeunes appuyés ;*  *- Niveau d’amélioration des performances des acteurs institutionnels, techniques et opérationnels au niveau central, déconcentré et décentralisé*  *- Nombre de PDP et de PDC élaboré ou actualisé ;*  ***Baseline :***  *- 1% d’acteurs appuyés au niveau national et Provincial ;*  *- Au moins 10% de femmes et de jeunes parmi les acteurs appuyés*  *- 0 PDP /PDC élaboré ou actualisé ;*  ***- confère Etude de référence***  ***Cibles :***  *- 1 PDP ;*  ***- 17 PDC***  *- 25% d’acteurs appuyés au niveau national et provincial ;*  *- 50% de femmes et de jeunes appuyés*  *- 20% des institutions ayant amélioré leur performance* | 1.3.1 Renforcer les capacités des structures en charge du développement local  1.3.2 Soutenir l’Association Nationale des Communes du Tchad dans son développement  1.3.3 Appuyer les cadres de concertation des acteurs (CPA, CDA, CLA)  1.3.4 Organiser des voyages d’études et des échanges d’expériences;    1.3.5 Élaborer 1 Plan de Développement Provincial (PDP) et 17 Plans de Développement communal (PDC) |  |  |  |  | PNUD, MEPD,  Ministère en charge du développement local, CA, ONG et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | - Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Subventions, ééquipements et Matériels sur base de contrat de performance ; visites d’échanges et voyages | **-** Renforcement des capacités :  **300 000**  - Soutien à l’association des communes :  **10 000**  - Appui aux cadres de concertation :  **5 000**  - Dotation pour voyages d’études : **15 000**  - Élaboration d’1 PDP et de 17 PDC : **250 000** |
| **Total output 1** | | | | | | | | | **12 962 856**  **70,07%** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expected Outputs | Activités | Calendrier | | | | Partenaire d’exécution | Budget | | |
| T1 | T2 | T3 | T4 | Sources | Descriptif | Montant en USD |
| **Composante 2 : Développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des micro-entreprises créatrices de valeurs et d’emplois** | | | | | | | | | |
| **Output 2.1 : Des coopératives, des associations de développement et des groupements sont organisés, structurés et formés dans le développement des chaînes de valeur à fort potentiel**  ***Indicateurs :***  *- Nombre de provinces ayant valorisé au moins 2 filières à fort potentiels ;*  *- Nombre de ménage exerçant des activités dans les filières à fort potentiel ;*  *- Pourcentage des femmes dans les ménages exerçant des activités dans les filières à fort potentiel*  ***Baseline :***  *- 0 filière opérationnelle par provine ;*  *- Aucun ménage cible n’ayant amélioré son revenu et ses conditions de vie grâce au développement des chaînes de valeur ;*  *- 0% des femmes dans les ménages exerçant des activités dans les filières à fort potentiel*  ***Cibles :***  *- Au moins 2 filières sont opérationnelles par province ;*  *- 1000 hectares ;*  *- Au moins 12 000 ménages cibles ont amélioré leur revenu et leurs conditions de vie grâce au développement des chaînes de valeur ;*  *- 60% des femmes dans les ménages exerçant des activités dans les filières à fort potentiel* | 2.1.1 Organiser des séances d’information et de sensibilisation sur les filières, leurs potentialités, contraintes et défis au niveau provincial comprenant l’élaboration des plans d’action filières  2.1.2 Appuyer la structuration et l’organisation des producteurs autour des filières porteuses  2.1.3 Renforcer les capacités des producteurs agro-sylvo--pastoraux et halieutiques structurés (personnes physiques, association/groupements) dans les activités des filières à fort potentiel | X  X | X  X | X  X | X  X | PNUD,  Ministères en charge de la formation professionnelle, de l’agriculture, de l’élevage, des pêches, des femmes, des jeunes, des PME et de l’habitat, MEPD, CDT, ONG et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | - Honoraires prestataires de services et frais ateliers ;  - visites d’échanges et voyages | - Organisation des ateliers d’échanges : **8 000**  - Structuration et organisation des producteurs autour des filières porteuses : **44 000**  - Renforcement des capacités des ménages dans les Filières porteuses :  **100 000** |
| **Output 2.2 : Des MPME créatrices de valeurs et d’emplois sont opérationnelles et viables**  ***Indicateurs :***  ***-*** *Nombre de MPE renforcées ;*  ***-*** *Nombre d’emplois créés ;*  *- % d’emplois créés au profit des femmes*  ***Baseline :***  *- 0 MPE cible opérationnelle ;*  *- 0 emploi créé par les MPE cibles ;*  *- 0% d’emplois créés au profit des femmes*  ***Cibles :***  *- Au moins 1 000 MPME sont (Créés et/ou appuyés) opérationnelles ;*  *- Au moins 10 000 emplois directs et indirects sont créés par les MPME ;*  *- 60% d’emplois créés au profit des femmes* | 2.2.1 Organiser des séances d’information et de sensibilisation des Coopératives, Associations de développement, Groupements et Prestataires Privés de Services ayant un potentiel en matière de création de valeurs et d’emplois en vue de leur présélection ;  2.2.2 Structurer et organiser les entités identifiées en unités de production, de transformation, de conservation et de commercialisation ;  2.2.3 Former les promoteurs et le personnel des MPME structurées |  |  |  |  | PNUD,  Ministères en charge de la formation professionnelle, de l’agriculture, de l’élevage, pêches, des femmes, des jeunes, des PME et de l’habitat, MEPD, CDT, ONG et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Subventions, équipements et Matériels sur base de contrat de performance ; visites d’échanges et voyages | - Séances d’information et de sensibilisation : **8 000**  - Structuration des entités identifiées : 4**0 000**  **-** Renforcement des capacités des MPME**: 40 000** |
| **Output 2.3 : Des centres de métiers et de formation professionnelle basés sur des incubateurs d’entreprises sont durablement fonctionnels**  **Indicateurs**   * *Nombre de centres de métiers et de formation professionnelle ayant des incubateurs d’entreprises fonctionnels ;* * *- % de femmes parmi les bénéficiaires des centres de métier ;* * *- taux de réussite des incubateurs d’entreprise* * ***Baseline :***   *- Aucun centre de métiers et de formation professionnelle ayant des incubateurs d’entreprises n’est fonctionnel*  *- 0% de femmes parmi les bénéficiaires des centres de métier*  *- Aucun incubateur d’entreprise n’est fonctionnel*  ***Cibles :***  *- 1 centre de métiers et de formation professionnelle ont des incubateurs d’entreprises fonctionnels*  *- 60% de femmes parmi les bénéficiaires des centres de métier*  *- 50% de réussite des incubateurs d’entreprise* | 2.3.1 Affiner l’étude technique préalable pour la mise en place du centre provincial de métiers ;  2.3.2 Appuyer l’opérationnalisation, le fonctionnement et le suivi du centre provincial de métiers ;  2.3.3 Soutenir l’accompagnement des bénéficiaires des centres provinciaux de métiers. |  |  |  |  | PNUD,  Ministères en charge du développement local, de la formation professionnelle, de l’agriculture, de l’élevage, des pêches, des femmes, des jeunes, des PME et de l’habitat, MEPD CTD, ONG, entreprises et autres PST, CCIAMA | Partenaires financiers | - Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Coût de construction et de fourniture des équipements (entreprises, matériaux et équipements) ;  - Subventions à la formalisation des MPME. | - Études : **10 000**  - fonctionnements et suivi du centre provincial de métiers :  **198 293**  - Accompagnement des bénéficiaires des centres provinciaux de métiers : **100 000 (FASEC)** |
| **Total output 2** | | | | | | | | | **548 993**  **2,97%** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expected Outputs | Activités | Calendrier | | | | Partenaire d’exécution | Budget | | |
| T1 | T2 | T3 | T4 | Sources | Descriptif | Montant en USD |
| **Composante 3 : Promotion de l’inclusion financière et sociale des populations** | | | | | | | | | |
| **Output 3.1 : Le nombre de personnes (particulièrement les femmes et les jeunes) ayant accès aux services financiers s’est accru grâce à l’extension et à la viabilité des EMF et PSF, utilisant des technologies appropriées, au profit des ménages vulnérables**  ***Indicateurs :***  - *Nombre de Guichets et/ou CMSF*  *- Niveau d’inclusion financière de la population ;*  *- % de femmes et de jeunes financièrement inclus ;*  *- nombre de ménages sensibilisés et formés en éducation entrepreneuriale et financière (EEF) ;*  *- % de femmes et jeunes parmi les bénéficiaires des formations en EEF*  ***Baseline :***  *- 0 Guichet et/ou CMSF fonctionnel*  *- 5% d’inclusion financière de la population ;*  *- 23% de femmes et de jeunes financièrement inclus ;*  *- 160 ménages sensibilisés et formés en éducation entrepreneuriale et financière (EEF) ;*  *-55% de femmes et jeunes parmi les bénéficiaires des formations en EEF*  ***Cibles :***  ***-*** *12 Guichets et/ou CMSF fonctionnels ;*  *- 10% d’inclusion financière de la population*  *- 60% de femmes et de jeunes financièrement inclus*  *- 12 000 ménages sensibilisés et formés en éducation entrepreneuriale et financière (EEF)*  *- 60% de femmes et jeunes parmi les bénéficiaires des formations en EEF* | 3.1 1 Mettre en place 12 Guichets et/ou CMSF au sein des CTD ;  3.1.2 Appuyer des innovations financières (finance digitale, finance agricole, micro finance verte, micro-leasing, micro-crédit de l’habitat, micro-assurance…) contribuant à l’inclusion financière des populations  3.1.3 Organiser des sensibilisations et des formations en éducation entrepreneuriale et financière des ménages | X  X | X  X | X  X | X  X | PNUD,  Ministère en charge de la Microfinance, MEPD, EMF, PSF, PST, APEMF-T et autres Acteurs concernés, CCIAMA | Partenaires financiers | Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Subventions, Equipements et Matériels sur base de contrat de performance ; visites d’échanges et voyages | - Mise en place de 12 Guichets ou CMSF : **180 000**  - Dotation pour Innovations financières :  **200 000**  **-** Sensibilisation / formation en éducation entrepreneuriale et financière :  **100 000** |
| **Output 3.2 : Le volume des crédits octroyés aux populations cibles et l’épargne mobilisée se sont accru grâce à l’opérationnalisation d’un éétablissement de Microfinance de troisième catégorie**  ***Indicateurs :***  **-** *Fonctionnement et viabilité de l’établissement de microfinance ;*  *- Nombre de ménages ayant accès au crédit ;*  *- Pourcentage de jeunes et de femmes par rapport au nombre de bénéficiaires de crédits ;*  *- nombre de ménages ayant mobilisé de l’épargne ;*  *- % de femmes et de jeunes par rapport au nombre de personnes ayant mobilisé de l’épargne ;*  *- Portefeuille à risque à 30*  ***Baseline :***  **-** *EMF non opérationnel ;*  *- 5280 ménages ayant accès au crédit ;*  *- 41% de jeunes et de femmes par rapport au nombre de bénéficiaires de crédits*  *- 2 550 de ménages ayant mobilisé de l’épargne ;*  *- 30% de femmes et de jeunes par rapport au nombre de personnes ayant mobilisé de l’épargne*  *- 14% Portefeuille à risque à 30 jours*  *Cibles :*  *- EMF opérationnel ;*  *- 25 000 ménages ont accès au crédit ;*  *- 60% de jeunes et de femmes par rapport au nombre de bénéficiaires de crédits*  *- 25 000 ménages ont accès au crédit ;*  *- 60% de femmes et de jeunes par rapport au nombre de personnes ayant mobilisé de l’épargne*  *- 12% Portefeuille à risque à 30* | 3.2.1. Organiser une visite de travail avec la commission Bancaire de l’Afrique Centrale (COBAC) pour la mise en place de l’EMF de troisième catégorie  3.2.2 Soutenir l’opérationnalisation, le fonctionnement et le suivi de l’EMF de 3ème catégorie (FRG)  3.2.3 Appuyer le financement des EMF, entreprises et PSF en lignes de crédits, capital-risque, micro-leasing et fonds de garantie (FIF, FDL, FASEC) ; |  |  |  |  | PNUD,  Ministère en charge de la Microfinance, MEPD, EMF, PSF, PST, APEMF-T et autres Acteurs concernés, CCIAMA | Partenaires financiers | Billets d’avion et DSA pour les participants  - Honoraires prestataires de services et frais ateliers ;  - Subventions pour la mise en place du FRG.  - Subventions, Équipements et Matériels sur base de contrat de performance | - Plan d’affaire EMF : **10 000**  **-** opérationnalisation de l’EMF de 3ème catégorie :  **1 000 000**  **-** Financement des EMF, PSF et entreprises :  **1 000 000** |
| **Output 3.3 : Les Acteurs institutionnels, techniques et opérationnels de la finance inclusive sont plus performants et efficients dans leurs missions**  ***Indicateurs :***  ***-*** *% des acteurs institutionnels renforcés dans la promotion et la supervision du secteur de la microfinance ;*  ***-*** *% de Femmes et de Jeunes parmi les acteurs institutionnels renforcés ;*  ***-*** *Niveau d’amélioration des performances des acteurs institutionnels techniques et opérationnels du secteur de la microfinance*  ***Baseline :***  *- 5% des acteurs institutionnels renforcés dans la promotion et la supervision du secteur de la microfinance ;*  *- 10% de Femmes et de Jeunes parmi les acteurs institutionnels renforcés ;*  *- 5% d’amélioration des performances des acteurs institutionnels techniques et opérationnels du secteur de la microfinance*  ***Cibles :***  *- 25% des acteurs institutionnels renforcés dans la promotion et la supervision du secteur de la microfinance ;*  *- 50% de Femmes et de Jeunes parmi les acteurs institutionnels renforcés ;*  *- 20% d’amélioration des performances des acteurs institutionnels techniques et opérationnels du secteur de la microfinance* | 3.3.1 Renforcer les capacités des acteurs institutionnels de Promotion, de contrôle et de surveillance des EMF ;  3.3.2 Appuyer l’APEMF-T dans sa mission de défense des intérêts de ses membres ;  3.3.3 Renforcer les capacités des PST ;  3.3.4 Renforcer les cadres de concertation des Acteurs (articulation entre les banques, les EMF, les PSR, les PSF,) |  |  |  |  | PNUD,  Ministère en charge de la Microfinance, MEPD, EMF, PSF, PST, DSC-EMF et autres Acteurs concernés | Partenaires financiers | Honoraires prestataires de services et frais ateliers  - Subventions, Équipements et Matériels sur base de contrat de performance ; visites d’échanges et voyages | - Renforcement des capacités des acteurs institutionnels :  **120 000**  - Appui à l’APEMF-T  **31 000**  -  Appui aux PST **: 10 000**  -  Appui aux cadres de concertation **: 14 000** |
| **Total Output 3** |  | | | | | | | | **2 665 000**  **14,41%** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expected Outputs | Activités | Calendrier | | | | Partenaire d’exécution | Budget | | |
| T1 | T2 | T3 | T4 | Sources | Descriptif | Montant en USD |
| **Gestion, Communication, visibilité, suivi évaluation et audits** | | | | | | | | | |
| **Output 4 : La gestion, la communication, la visibilité, le suivi-évaluation et les audits du Programme sont assurés de manière efficace et efficiente**  ***Indicateurs :***  ***-*** *PTA approuvé et signé ;*   * *- Nombre de Comité de pilotage, de comité de suivi technique et de comité d’investissement ;* * *- Niveau de mobilisation des ressources ;* * *- Niveau de réalisation opérationnelle et financière du Programme* * *- Disponibilité et vulgarisation des rapports*   ***Baseline******:***   * *- 1 PTA approuvé et signé ;* * *- 1 Comité de pilotage organisé ;* * *- 6 comités de suivi technique ;* * *- 0 comité d’investissement ;* * *- 2,8% des ressources promises mobilisées ;*   *- 1%*  ***Cible******:***   * *- PTA approuvé et signé ;* * *- Au moins 2 Comités de pilotage organisés ;* * *- 3 comités de suivi technique organisés ;* * *- 1 comité d’investissement organisé ;* * *- Au moins 50% des ressources promises sont mobilisées ;*   *- 25%* | 4.1 Assurer la prise en charge du personnel, Fonctionnement, suivi, évaluation et audit  4.2 Appuyer la mobilisation des ressources  4.3 Prendre en charge l’acquisition et l’entretien des équipements, matériels et fournitures de bureau  4.4 Renforcer les capacités du personnel (Formations, visites d’échange, conférences et colloques nationales ou internationales)  4.5 Contribuer aux services communs | X  X | X  X | X  X | X  X | PNUD et MEPD  PNUD | Partenaires financiers | Salaires, organisation des comités de pilotage, d’investissement et de suivi techniques, mission de suivi, audits, suivi-évaluation, voyages d’études, d’échanges et de mobilisation de ressources, honoraires prestataires de services, frais d’atelier,  Honoraires consultants | -Prise en charge du personnel, fonctionnement, suivi évaluation et audit : **821 351**  **-**Appui à la mobilisation des ressources : **80 000**  Acquisition et entretien d’équipements, matériels et fournitures de bureau :  **557 412**  Renforcement des capacités du personnel : **80 000**  Services communs : **100 000** |
| **Total output 4** | | | | | | | | | **1 717 658**  **9,28%** |
| **GMS (4% du montant des financements des partenaires)** | | | | | | | | | **605 493**  **3,27%** |
| **Grand Total** | | | | | | | | | **18 500 000**  **100%** |